



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

-----

Le Conseil Municipal dûment convoqué le s'est réuni le jeudi 17 septembre 2020, L'Escale, Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine 77000 Melun, sous la présidence de Monsieur Louis Vogel, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Louis Vogel, **Maire**

Monsieur Kadir Mebarek, Madame Marie-Hélène Grange, Monsieur Henri Mellier, Madame Marie-Liesse Dupuy, Monsieur Noël Boursin, Madame Brigitte Tixier, Monsieur Mathieu Duchesne, Madame Catherine Stentelaire, Monsieur Christophe Domba, Madame Monique Cellerier, Monsieur Charles Humblot, Madame Aude Rouffet, **Adjoints**  
Madame Andrianasolo Rakotomanana, Monsieur Michel Robert, Monsieur Gilles Ravaudet, Madame Pascale Gomes, Madame Odile Razé, Madame Aude Luquet, Monsieur Baytir Thiaw, Monsieur Giovanni Recchia, Monsieur Olivier Pelletier, Monsieur Mohammed Hadbi, Madame Sylvie Bordeaux, Monsieur Guillaume Dezert, Monsieur Semra Kilic, Madame Eliana Valente, Monsieur Khalid Obeidi, Monsieur Emmanuel Adjouadi, Madame Hélène Pajot, Madame Angélique Dehimi, Madame Bénédicte Monville, Madame Céline Gillier, Monsieur Arnaud Saint-Martin, Monsieur Eric Tortillon, Monsieur Jason Devoghelaere, Madame Catherine Asdrubal, Monsieur Philippe Martin, Monsieur Michaël Guion, Madame Ségolène Durand, **Conseillers Municipaux**

ABSENTS EXCUSES:

Madame Amélia Ferreira De Carvalho, Monsieur Mourad Salah (point n° 1)

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Djamila Smaali Paille a donné pouvoir à Madame Bénédicte Monville

SECRETARE :

Monsieur Henri Mellier

- ✓ Fixé, avec effet au 4 juillet 2020, les montants des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes au Maire, des Conseillers Municipaux délégués et des Conseillers Municipaux, dans la limite des taux maxima prévus par les textes en vigueur.
- ✓ Décidé, avec effet au 4 juillet 2020, de majorer le montant des indemnités de fonction des Adjointes au Maire et des Conseillers Municipaux Délégués en application l'article R2123-23 1° et L 2123-22 5° du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ✓ Accordé la délégation au Maire pour gérer l'encours de la dette.
- ✓ Sollicité une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2020, en vue de l'accompagnement de la relance dans les territoires, d'un montant de 1 292 776 €.
- ✓ Autorisé l'allocation en « créances éteintes » de titres pour un montant de 7 875,00 €.
- ✓ Approuvé le protocole d'accord à conclure portant sur l'opération de démolition des 2 tours des Mézereaux, propriété d'Immobilière 3 F Seine et Marne.
- ✓ Approuvé la Convention à conclure avec la SAS Plaine de Montaigu pour la mise en place du cantonnement relatif à la construction du groupe scolaire et de la crèche Plaine de Montaigu.
- ✓ Approuvé la Convention de mise en superposition d'affectation du Domaine Public Fluvial avec Voies Navigables de France et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour la mise en œuvre et la gestion d'arrêts de bus.
- ✓ Approuvé l'Avenant n° 1 à la Convention de fourniture d'énergie thermique de GENERIS à la STHAL.
- ✓ Approuvé l'Avenant n° 1 au Contrat de Délégation de Service Public de chauffage urbain suite aux travaux destinés à augmenter la puissance récupérable à partir de l'usine d'incinération des ordures ménagères du SMITOM.
- ✓ Approuvé la régularisation d'une servitude de passage au profit du Syndicat des Eaux Ile de France pour la passage d'une canalisation d'eau potable sur la parcelle cadastrée section AB n° 224 sise avenue du Général Patton.
- ✓ Approuvé la rétrocession par Madame Paquerette Lecu de la parcelle cadastrée section AY n° 260, d'une contenance de 240 m2, sise 9 place de l'Ermitage et l'a classée dans le Domaine Public Communal.
- ✓ Abrogé la délibération n° 91.6.8.87 et fixé le nouveau montant des redevances d'occupation précaire des logements dont la Ville est propriétaire.
- ✓ Approuvé la Convention tripartite d'intervention foncière et son protocole d'intervention à conclure entre la Ville de Melun, la CAMVS et l'EPFIF.

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné Monsieur Henri Mellier en qualité de Secrétaire de séance.
- ✓ Installé Madame Angélique Dehimi dans ses fonctions de Conseillère Municipale suite à la démission de Madame Chrystelle Collet.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 4 juillet 2020.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 15 juillet 2020.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des décisions du Maire et des marchés.
- ✓ Désigné M. Mebarek (titulaire) et M. Ravaudet (suppléant) pour représenter la Ville de Melun au sein du Groupement d'Intérêt Public Maximilien.
- ✓ Installé la Commission Consultative des Services Publics Locaux (présidée par le Maire) et élu M. Mellier, M. Mebarek, Mme Stentelaire, M. Humblot et Mme Gillier pour représenter la Ville de MELUN et désigné la Chambre de Commerce et d' Industrie, l'Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles, la FCPE et la PEEP comme représentants des associations et organismes sociaux.
- ✓ Etabli la liste des contribuables pouvant être désignés par le Directeur des Services Fiscaux en tant que membres de la Commission Communale des Impôts Directs.
- ✓ Elu Mme Rakotomanana et Mme Stentelaire (titulaires), Mme Cellier et Mme Ferreira de Carvalho (suppléantes) pour représenter la Ville de Melun au sein du Comité Syndical Intercommunal de gestion et de fonctionnement du Foyer Résidence "La Chesnaie".
- ✓ Elu M. Ravaudet pour représenter la Ville de Melun au sein de l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public ID77.
- ✓ Elu M. Ravaudet pour représenter la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la Société d'Economie Mixte locale AMENAGEMENT 77.
- ✓ Désigné Mme Dupuy, M. Robert (titulaires) et Mme Cellier (suppléante) pour siéger au Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne.
- ✓ Désigné Mme Valente, M. Thiaw, M. Recchia, M. Devoghelaere, Mme Durand (titulaires), Mme Kilic, M. Pelletier, Mme Razé et M. Tortillon et Mme Asdrubal (suppléants) pour représenter la Ville de Melun au sein de la Commission de Contrôle des Listes Electorales.

- ✓ Adhéré à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine et désigné Mme Valente pour représenter la Ville de Melun au sein de son Assemblée Générale.
- ✓ Approuvé le cahier des charges réglementant l'attribution de subventions municipales dans le cadre d'opérations de rénovation de vitrines commerciales.
- ✓ Approuvé la Convention partenariale à conclure entre l'Association Orchestre d'Harmonie de Melun et la Ville de Melun.
- ✓ Approuvé la Convention de partenariat à conclure entre la Ville de Melun et l'association "25ème Image" pour l'accueil du Festival du film social.
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de financement à conclure entre le Conseil Départemental de Seine et Marne et la Ville de Melun pour la crèche collective "Les Bambins".
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de financement à conclure entre le Conseil Départemental de Seine et Marne et la Ville de Melun pour la crèche collective "Les Bouts d'choux".
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de financement à conclure entre le Conseil Départemental de Seine et Marne et la Ville de Melun pour la crèche collective "La Coccinelle".
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de financement à conclure entre le Conseil Départemental de Seine et Marne et la Ville de Melun pour la crèche collective "Les Dauphins".
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de financement à conclure entre le Conseil Départemental de Seine et Marne et la Ville de Melun pour la crèche familiale "Les Lutins".
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de financement à conclure entre le Conseil Départemental de Seine et Marne et la Ville de Melun pour le multi-accueil "Les Oursons".
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de financement à conclure entre le Conseil Départemental de Seine et Marne et la Ville de Melun pour la crèche collective "Les Pitchouns".
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de financement à conclure entre le Conseil Départemental de Seine et Marne et la Ville de Melun pour la halte-garderie "Les Poussinets/Loupiots".
- ✓ Décidé de créer des emplois au Tableau des Effectifs pour pourvoir aux besoins du Conservatoire de musique et de danse.

- ✓ Elu Mme Stentelaire (titulaire) et Mme Gomes (suppléante) pour représenter la Ville de Melun au sein du Conseil d'Administration de l'ASSAD RM.
- ✓ Désigné les représentants du Conseil Municipal aux Conseils des écoles maternelles et élémentaires de la Ville :
  - Mme Grange - Ecole maternelle Beauregard et Ecole élémentaire Rose Valland ;
  - Mme Rouffet - Ecoles maternelle et élémentaire J. Bonis ;
  - Mme Rakotomanana - Ecoles maternelle et élémentaire Capucins ;
  - M. Adjouadi - Ecole maternelle G. Leroy et l'école élémentaire A. Cassagne ;
  - Mme Gomes - Ecole maternelle H. Dunant et Ecoles élémentaires P. Cézanne et S. Masson ;
  - Mme Gomes - Ecoles maternelle et élémentaire Decourbe ;
  - Mme Stentelaire - Ecole maternelle Abeilard et Ecole élémentaire Héloïse ;
  - Mme Tixier - Ecoles maternelle et élémentaire J. Ferry ;
  - M. Mellier - Ecole maternelle Olympe de Gouges et l'école élémentaire Niki de Saint Phalle ;
  - Mme Kilic - Ecoles maternelle et élémentaire Louis Pasteur ;
  - M. Mellier - Ecoles maternelles F. Dolto et F. Gall et élémentaire S. Veil.
- ✓ Elu Mme Dupuy (titulaire) et M. Mellier (suppléant) pour représenter la Ville de Melun au sein du Conseil d'Administration du Collège Jacques Amyot.
- ✓ Elu Mme Rouffet (titulaire) et M. Adjouadi (suppléant) pour représenter la Ville de Melun au sein du Conseil d'Administration du Collège Les Capucins.
- ✓ Elu Mme Grange (titulaire) et M. Hadbi (suppléant) pour représenter la Ville de Melun au sein du Conseil d'Administration du collège Pierre Brossolette.
- ✓ Elu Mme Kilic (titulaire) et M. Salah (suppléant) pour représenter la Ville de Melun au sein du Collège Frédéric Chopin.
- ✓ Elu M. Boursin (titulaire) et Mme Kilic (suppléants) pour représenter la Ville de Melun au sein du Conseil d'Administration du Lycée d'Etat mixte Jacques Amyot.
- ✓ Elu Mme Gomes (titulaires) et M. Salah (suppléants) pour représenter la Ville de Melun au sein du Conseil d'Administration du lycée technique Léonard de Vinci.
- ✓ Elu M. Mellier (titulaire) et M. Adjouadi (suppléant) pour représenter la Ville au sein du Conseil d'Administration de l'Institution Jeanne d'Arc.
- ✓ Elu Mme Valente (titulaire) et M. Mebarek (suppléant) pour représenter la Ville de Melun au sein du Conseil d'Administration de l'Institution Sainte Marie.
- ✓ Elu M. Vogel pour représenter la Ville de Melun au sein du Conseil d'Administration de l'Institut de Droit et d'Economie de Melun de l'Université Panthéon ASSAS-Paris II.

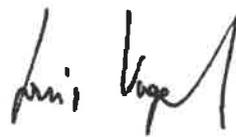
- ✓ Adopté une motion relative à l'inquiétude de la Ville de Melun quant aux menaces proférées à l'encontre du Docteur Denis Mukwege.

## QUESTIONS

- 1/ A propos des silos de Vaux le Pénil – Question de Madame Monville
- 2/ A propos des fermetures de classes – Question de Madame Monville
- 3/ A propos du TZEN 2 – Question de Madame Asdrubal
- 4/ A propos de la prime COVID pour les agents de la Ville – Question de Madame Asdrubal
- 5/ A propos de l'association JS Festival – Question de Monsieur Martin

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Monsieur Louis Vogel